



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

météorologie

Question écrite n° 25798

Texte de la question

M. Franck Reynier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur le projet de restructuration des centres départementaux de Météo France. L'éventualité de la fermeture de certains centres départementaux, d'ici à 10 ans, évoquée par la direction de Météo France ne va pas sans interrogation. La présence de Météo France dans chaque département assure la qualité d'un service public qui participe à la sécurité des personnes et des biens en raison du caractère préventif des informations diffusées. Ces prestations sont obtenues grâce à un maillage important du territoire national, ce qui permet des prévisions de haute précision à court terme. Concernant le centre de Montélimar-Ancône, il tient à préciser que celui-ci joue un rôle stratégique à plusieurs égards. Tout d'abord d'un point de vu géographique local, ce centre se trouve localisé dans la vallée du Rhône, une région fortement peuplée et dans laquelle la météorologie à un rôle prépondérant (concernant l'agriculture, les flux de circulation et de tourisme...). Ensuite, d'un point de vue plus global, et au regard des différentes cartes météo, le centre de Montélimar s'avère être unique entre Lyon et Avignon. Il joue donc un rôle essentiel de référence intermédiaire entre ces deux grandes villes. C'est pourquoi il souhaiterait connaître l'orientation qu'il entend donner à l'activité d'un centre météorologique comme celui de Montélimar-Ancône.

Texte de la réponse

L'Établissement public Météo-France, référence mondiale, a engagé en 2006 une démarche de définition de son plan stratégique à dix ans, afin d'identifier les grands enjeux des évolutions techniques, économiques, politiques et sociales dans son domaine de compétence. L'objectif de l'établissement est de faire aujourd'hui les choix stratégiques indispensables pour conserver et accroître en 2017 son niveau scientifique et technique international, et la qualité de ses prestations. Cette réflexion intervient bien sûr dans un contexte de nécessaire maîtrise des dépenses publiques. Le processus de révision générale des politiques publiques (RGPP) est en cours. Le 12 décembre 2007 le conseil de modernisation des politiques publiques a annoncé que « l'organisation de Météo-France serait revue, dans le sens d'un allègement progressif de ses implantations départementales, compte tenu des évolutions technologiques, qui ne rendent plus aussi utile un maillage très fin ». L'ensemble des modifications de l'organisation du service météorologique sera fait en tenant compte de l'objectif de qualité indispensable à la sécurité des personnes et des biens et à la compréhension du changement climatique et de ses conséquences, mais également aux intérêts économiques qui peuvent être particulièrement sensibles à la météorologie. C'est dans ce contexte, que le président de Météo-France a présenté, le 3 juin 2008 les trois orientations prioritaires que l'établissement s'est fixés pour les années futures, dans l'esprit des recommandations du Grenelle de l'environnement : continuer à améliorer la qualité des prévisions, notamment à très courte échéance et sur les phénomènes dangereux ; adapter les services aux besoins précis des clients en développant la « prévision conseil » et l'aide à la décision ; mieux évaluer les impacts possibles du changement climatique, en particulier à l'échelle des grandes régions géographiques françaises. Pour mettre en oeuvre cette stratégie, Météo-France fera évoluer son organisation, et notamment son implantation territoriale. Cette action s'appuiera notamment sur les progrès majeurs réalisés ces dernières

années, tant en matière de techniques d'observation et de prévision que dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Toutefois, une période transitoire est prévue pour parachever l'adaptation technique. Dans le cadre de cette réorganisation, le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, veillera à consulter les différents partenaires et utilisateurs de Météo-France, professionnels et élus, afin que l'établissement puisse continuer à répondre au mieux aux attentes de notre société, en optimisant ses moyens et ses implantations.

Données clés

Auteur : [M. Franck Reynier](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25798

Rubrique : État

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2008, page 5306

Réponse publiée le : 12 août 2008, page 6961